



Extincteurs R.I.A (Sensibilisation à la manipulation des Extincteurs et du Robinet d'Incendie Armé) – 3H30

PUBLIC CONCERNÉ

Formation destinée à l'ensemble du personnel désigné par le chef d'établissement.

Aucun Prérequis

OBJECTIFS

- Permettre au personnel désigné de manipuler les différents types d'extincteurs sur feu réel et d'utiliser le Robinet d'incendie Armé (R.I.A) .

INFOS PRATIQUES

REF : I-005

Durée : 3h30 sur 1/2 journée.

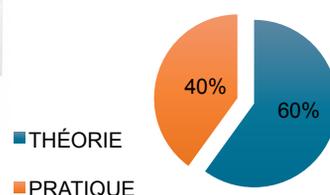
Lieu de formation: Dans vos locaux.

Nombre de stagiaires : 3 à 10 maximum (nous contactez pour plus de personnes)

Intervenant B.F.S : Sapeurs-Pompiers en activité.



TEMPS



CONTENUS DE LA FORMATION

- La réglementation
- Le feu : causes et conséquences d'un incendie
- Le triangle du feu
- Les classes de feux
- L'alarme et l'alerte
- Informations sur vos consignes de sécurité interne
- Les différents types d'extincteurs et leurs rôles
- L'effet des produits extincteurs sur le feu
- Les règles de sécurité sur les extincteurs
- Distance d'attaque du feu
- Utilisation du robinet d'incendie armé

Supports pédagogiques : plusieurs films de cas réels illustrent les risques de propagation d'un incendie

Exercices pratiques : pratique sur feux réels avec différents types d'extincteurs

Synthèse et bilan de la formation

LA RÉGLEMENTATION

Disposition générales :

Les articles **L4121-1*** et **L4141-2*** du code du travail fixent les obligations du chef d'établissement en matière de sécurité et de protection des employés, d'une part, ainsi qu'en matière de formation pratique et appropriée à la sécurité au travail.

Dispositions spécifiques en matière de prévention des incendies : articles **R.4227-28*** à **R.4227-39***

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en œuvre les moyens de premiers secours sans attendre l'arrivée du personnel désigné.

SUPPORTS/ MATÉRIEL

- 1 vidéo-projecteur
- 1 ordinateur portable ou tablette numérique
- 1 bac à feu (écologique)
- Extincteur à eau pulvérisé
- Extincteur CO2
- Mémo incendie dématérialisé



VALIDATION

- Évaluation lors de la mise en pratique ainsi qu'un QCM sera demandé.
- Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la formation.

NOUS CONTACTER :

30 rue des Clochetières 45170 Neuville Aux Bois

TEL : 06.77.01.39.97

Mail : bfs45contact@gmail.com

Action de Formation:

Déclaration du numéro d'activité enregistrée sous le N° 24 45 04238 45